



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des EHPAD

Question au Gouvernement n° 521

Texte de la question

SITUATION DANS LES EHPAD

M. le président. La parole est à Mme Sarah El Haïry, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Sarah El Haïry. Madame la ministre des solidarités et de la santé, de nombreux EHPAD de notre pays sont en grève et le cri de colère est aujourd'hui un peu plus fort. Les personnels sont usés, ils sont mal rémunérés alors que leur travail est pourtant l'un des plus essentiels de notre société : accompagner nos aînés, nos parents, nos grands-parents dans leurs vieux jours. Les Français confient leurs aînés à ces gens dévoués qui, aujourd'hui, sont en colère car on ne leur donne pas les moyens de s'occuper de nos parents avec dignité et humanité.

Le système de calcul des aides, avec le barème des GIR – Groupe Iso Ressources – pousse à augmenter la dépendance de nos aînés pour avoir plus de moyens pour fonctionner. Vous vous rendez compte, madame la ministre ? Là où un personnel soignant aimerait accompagner un ancien à la salle à manger en lui tenant le bras – ce qui lui permettrait de garder une plus grande mobilité – eh bien, en France, notre système incite à mettre cet ancien dans un fauteuil roulant, ce qui contribue à entraîner une perte d'autonomie ! Cela n'est qu'un petit exemple qui montre à quel point le système actuel n'encourage pas la prévention et le maintien dans une faible dépendance.

M. Alexis Corbière. Hypocrites !

Mme Sarah El Haïry. Alors, une annonce de 50 millions, madame la ministre, ce n'est pas rien, je vous l'accorde, mais c'est un système qu'il faut revoir car ce n'est pas un cri de colère que je pousse aujourd'hui ; c'est un cri d'alarme ! Les *baby boomers* d'avant-hier, les *papy boomers* d'hier ne tarderont pas à entrer dans ces maisons de retraite, et non pas dans ces établissements car, madame la ministre, on parle d'un lieu de vie, du futur lieu de vie de nos parents et grands-parents ! Qui souhaite vivre dans un établissement au lieu d'une maison ? Nous rêvons d'une maison où le temps, puisque c'est ce qu'il leur reste, doit être respecté et doit compter dans le montant des aides que nous attribuons.

Madame la ministre, envisagez-vous de repenser les systèmes de calcul des GIR et des GMP – le GIR moyen pondéré – qui ne donnent pas assez de temps, car c'est ce que l'on réclame aujourd'hui...

M. le président. Merci, madame la députée.

Mme Sarah El Haïry. ... : du temps pour manger, du temps pour se déplacer, du temps pour se laver.
(Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes REM, UDI-Agir et LR).

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, ce sujet est évidemment extrêmement sensible à plusieurs titres. Il est en effet primordial pour nous d'adapter nos EHPAD aux évolutions de la société, notamment aux évolutions démographiques.

M. Éric Coquerel. À l'austérité, surtout !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Concernant le modèle de financement, la réforme initiée en 2017 sera maintenue. L'État l'accompagnera en augmentant le volume des crédits alloués aux soins de 400 millions d'euros, dont 100 millions dès cette année.

M. Fabien Di Filippo. Cela, c'est l'inflation !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Je nommerai très prochainement M. Pierre Ricordeau comme médiateur afin d'expertiser les appréciations divergentes entre les services ministériels et les fédérations d'établissements sur les conditions de déploiement de cette réforme.

Je souhaite que le médiateur examine la situation effective que connaissent quelques départements. À partir de ses conclusions, je me garde la possibilité d'arbitrer sur la base de toutes les mesures qui pourront s'inscrire après débat et avec l'ensemble des parties dans le sens d'une amélioration de la simplification de la réforme et de sa lisibilité.

Au total, je rappelle que rien que pour 2018, près de 160 millions supplémentaires ont été alloués aux EHPAD et que des actions ciblées seront menées pour accompagner ceux d'entre eux qui sont le plus en difficulté.

Parallèlement, j'ai demandé aux agences régionales de santé, en lien avec les conseils départementaux,...

M. Pierre Cordier. Ils n'ont plus d'argent !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...d'examiner de façon prioritaire la situation des EHPAD repérés en vue, notamment, de leur apporter un soutien financier exceptionnel.

Mme Émilie Bonivard. Avec quel argent ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. Je rappelle que les effets de la réforme de la tarification dépendent aussi de la manière dont les départements appliquent le texte et financent les EHPAD via l'APA – allocation personnalisée d'autonomie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)

Je reste convaincue que les EHPAD restent l'une des réponses aux défis de la prise en charge du grand âge, mais que ce n'est pas la seule.

M. Fabien Di Filippo. Les personnes âgées méritent mieux que la flûte de Pan !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous devons penser l'avenir en faisant évoluer le modèle d'accompagnement de nos personnes âgées. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)

M. Fabien Di Filippo. Quatre mois et demi pour monter une commission !

Données clés

Auteur : [Mme Sarah El Haïry](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 521

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 janvier 2018](#)